

Les élèves à Besoins Educatifs Particuliers

Chargée de Mission pour l'animation pédagogique et élèves à besoins éducatifs particuliers :

Anne-Marie Lacoste

am.lacoste@ddec37.org

02 47 60 26 22

06 77 37 96 55



Les personnes ressources

✚ Les psychologues scolaires

Mme Marie Pulo

m.pulo@ddec37.org

06 58 06 13 00



Mme Maëlline Giraudeau

m.giraudeau@ddec37.org

06 58 60 53 28



Deux psychologues de l'Education interviennent dans les écoles primaires, les collèges et les lycées pour l'aide à l'analyse de la difficulté de l'élève avec tous les partenaires éducatifs. Ils sont présents pour accompagner les élèves, les équipes éducatives, les parents dans des situations difficiles. Ils aident à l'élaboration et au suivi des projets de scolarisation des élèves porteur d'un handicap à l'école, au collège et au lycée. Ils collaborent à l'élaboration des dossiers d'orientation.

Les Enseignants Référents : ERESS

Mme Christelle Baraton

c.baraton@ddec37.org

06 77 37 01 34



Mme Agnès Faucheux

a.faucheux@ddec37.org

06 77 36 07 57



Mme Béatrice De Montlivault

b.demontlivault@ddec37.org

06 58 06 12 18



L'Enseignant Référent des Equipes de Suivi de Scolarisation est une fonction instaurée par la loi du Handicap du 11 février 2005. Trois enseignantes spécialisées interviennent dans tous les établissements de l'Enseignement Catholique de l'Indre et Loire.

L'Enseignant Référent est l'interlocuteur privilégié des parents qui ont un enfant en situation de handicap. Il assure le lien entre l'Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS) dans l'établissement et l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) afin d'obtenir un



plan de compensation du handicap. Il veille à la continuité et à la cohérence de la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Il réunit, anime et coordonne l'Equipe de Suivi de Scolarisation au sein des établissements.

✚ Service d'Aide aux Ecoles du Diocèse

Enseignants spécialisés itinérants sur postes de Regroupement d'Adaptation (RA).

Objectif : Aider l'élève à mettre en place les stratégies indispensables à tout apprentissage. Les enseignants interviennent sur les difficultés d'apprentissage : langage oral et écrit, raisonnement mathématique, concentration.

Les différentes structures et dispositifs d'accueil adaptés

✚ **ULIS Ecole** : [Ecole Sainte Marguerite](#) (Tours)

Permettre la scolarité en primaire des élèves en situation de handicap (6 – 12 ans).

✚ **IME – Institut Médico-Educatif** : [Saint Martin Les Douëts](#) (Tours)

Permettre à des jeunes entre 12 et 20 ans de développer et valoriser leurs compétences : consolider et valider un projet professionnel, développer leur autonomie, l'adaptation au sein d'un groupe, valider un projet de vie.

✚ **SEGPA** : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

- ✓ [Collège Saint Martin](#) (Tours) : 6^{ème} – 5^{ème}
- ✓ [Collège Saint Gatien](#) (Joué-Lès-Tours) : 4^{ème} – 3^{ème}

Permettre à des élèves en difficulté d'élaborer, grâce à un enseignement adapté, un projet d'orientation scolaire et professionnel.



CFG (Certificat de Formation Générale) préparé.

✚ ULIS Collège : Unité Localisée d'Intrusion Scolaire

✓ [Collège Saint Martin](#) (Tours)

Permettre à des élèves en situation de handicap de poursuivre une scolarité adaptée au collège.

✚ ULIS Lycée : [Lycée Saint Gatien](#) (Joué-Lès-Tours)

Permettre à des élèves en situation de handicap de poursuivre une scolarité adaptée au lycée et d'acquérir des gestes professionnels

